

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 12521 du 4 février 2011 portant promotion de sous-officiers
de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – pilotes »**

NOR : IOCJ1103696S

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu la décision n° 130285 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029914S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2011 :

Lavergne Stéphane	Nigend : 190 554	Numéro de livret de solde : 6 022 650
-------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2011 :

Roux Guillaume	Nigend : 189 258	Numéro de livret de solde : 6 546 133
----------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2011 :

Bonnefoi Cédric	Nigend : 303 490	Numéro de livret de solde : 8 090 957
-----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 4 février 2011.

Pour le ministre et par délégation :

Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
G. MIRAMON